

Compte rendu du CO DIR du 23 juin 2023

LIGUE AURASU



Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire

Compte Rendu du CODIR de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Sport Universitaire Lundi 23 octobre 2023

	LAURA SU :	D. Beuzelin	P. Gastel	JL. Miguet		
		Y. Lance	MR. Alfano	C.Audergon		
		R. <u>Fredenucci</u>				
PRESENTS	Etudiants :	A. Métais (UGA)	R. Houvenaghel (ENSL)	M. Rey (UJM STAPS)		
	Non étudiants :	P. Legendre (ISARA)	C. Martin-Garin (L1)	A. Chaniac (EML)		
		F. Beyo (INP)	B. Dehainault (UCA)	JM. Goetgheluck (L3)		
		F. Beroud (ENTPE)	S. Valin (L2)	F. Corbi (Lyon1)		
	LAURA SU :					
EXCUSES :	Etudiants :					
EXCUSES:	Non étudiants :	S. Chalton (ECL)	N. Carrot (UGA)	M. Quahnouna (L2)		
		P. Malfreyt (UCA)				
	LAURA SU :					
PAS DE	Etudiants :	M. Fardel (L1)	C. Rakotoarivont (L2)			
REPONSE		M. Christin (UGA)	E. Jeunot (L11)			
	Non étudiants :	H. Bizzotto (INSA)				

COMITE DIRECTEUR 23/10/2023



Ordre du jour : Accueil du président

- Approbation du compte rendu comité directeur du 09 juin 2023
- Point nouveautés / dossier de rentrée : Activités de reprise / début de saison
- Point Financier (subventions collectivités territoriales, région AURA, partenaires)
- Point CFU à venir
- Création d'une association Maître (ENTPE, ENSAL et BUILDERS)
- Etude de la revalorisation des indemnités d'arbitrage
- -Etude sur les activités sportives compétitives non étudiantes : listes et modalités
- -Calendrier des réunions statutaires
- -Questions diverses



Approbation du compte rendu du CO DIR du 09 juin 2023

DECISIONS

Accueil du Président :

Philippe Legendre souhaite la bienvenue sur le premier Comité directeur (Co Dir) de la saison.

Informations de rentrée :

La FFSU et la ligue AURASU ont modifié leurs statuts lors de leur AG 2023. Toutes les AS doivent mettre en conformité leurs statuts avec ceux de la fédération. La Ligue est à la disposition des AS pour les aider dans ces démarches.

ATTENTION à bien vérifier la parité étudiant/non-étudiant dans les comités directeurs des AS.

Maintenant les non-étudiants peuvent accéder aux compétitions.

Quels championnats individuels et collectifs peut-on ouvrir à cette licence ? Les CMN ont déjà délibéré sur ce point : une liste restreinte de sports est éligible. Le classement des non étudiants ne peut interférer avec celui des étudiants. CF PPT de présentation du Co Dir en annexe

Point sur les licences :

Suite aux changements des statuts de la FFSU, le site SPORT-U-LICENCE, a subi des modifications conséquentes.

L'attente longue de l'envoi du fichier Upload par la FFSU nationale a provoqué des contraintes fortes sur les inscriptions auprès des AS des étudiants, notamment sur le site de Lyon. Certaines AS ont du retard sur la prise de licences. Une baisse des licences cette année est envisageable du fait de ce retard d'envoi du fichier. Malgré cela, les activités ont tout de même bien repris. Le Président demande à la FFSU que cela ne se reproduise plus sur les saisons sportives suivantes.

Chiffres: comme l'année passée; -600 sur Lyon certainement suite au retard du fichier Upload. Aujourd'hui 7800 licences environ sur la Ligue.

Point financier et partenariat :

Point Financier : Championnats de France Universitaires – CFU - cf ppt : sans les apports financiers de partenaires privés, nos CFU seraient tous déficitaires.

Partenariat : Crédit Mutuel 10 000€ avec la bourse au projet ;

Subventions aux AS également de l'Office des Sports de Villeurbanne ;

MAIF : en pause, aucun retour de leur part. CASDEN, aucune avancée – La Ligue éprouve de grandes difficultés à développer en local des partenariats avec ces structures en contrat avec la FFSU nationale. Peu de velléités en local malgré les discours.

ACEF : prolongation sur les CFU à hauteur de 4 000€ (à confirmer) — Nous sommes en contact avec l'ACEF pour augmenter cette dotation notamment sur l'achat de matériel de chronométrage.

Le Président invite chaque membre du Co-Dir à prospecter vers des partenariats privés.

Point CFU à venir : cf ppt

Création AS maître:

La LAURASU a reçu une demande de création d'une AS maître de la part de l'ENTPE, ENSAL et BUILDERS pour pouvoir mettre sous la même racine de licence leurs étudiants lors des compétitions à finalité nationale.

Fabien BEROUD prend la parole et indique que les cours d'EPS et d'AS regroupent l'ensemble des étudiants de ces 3 écoles. Cela représentera au global 25 demandes de licences sportives d'étudiants pour ENSAL et BUILDERS qui souhaitent faire de la compétition. Ils n'ont pas de BDS mais sont sur le même site.

Les directeurs des 3 écoles ont acté cette décision (cf. documents annexes). Questionnement sur la racine/carte étudiante pour les CFE. Pierre Gastel se propose de vérifier les accords au niveau fédéral.

Le Co Dir valide cette création d'AS maître. La FFSU nationale sera sollicitée lors de son prochain Co Dir pour entériner ou non cette proposition d'AS maître.

Etude de la revalorisation des indemnités d'arbitrage :

Chaque équipe lors des compétitions académiques verse l'indemnité d'arbitrage à la fin du match. Cette indemnité n'a pas été revalorisée depuis un long moment. La ligue peine à fournir des arbitres à chaque rencontre de sport collectif vu l'ampleur du nombre d'équipes inscrites.

Cédric Martin Garin demande s'il est possible que la ligue paie ces indemnités en amont pour ensuite refacturer aux AS afin d'éviter la liquidité sur les terrains.

Marie-Rose Alfano-Kalli précise que cela peut poser quelques contraintes lors d'un contrôle URSSAF.

Philippe Legendre propose d'augmenter de 5€ les indemnités d'arbitrage par AS et par match. Cédric Martin Garin estime qu'il est difficile d'impacter une augmentation en cours de saison car les budgets sont déjà bouclés pour certaines AS. Jean-Michel Goetgoeluck table plutôt sur une prise de décision pour la saison 2024-2025, avec une sollicitation de chaque CMR. Cédric Martin Garin propose que plusieurs propositions soient présentées au prochain Co-Dir. Jean-Michel Goetgoeluck souhaite avoir un comparatif avec la valeur du SMIC, Philippe Legendre intervient en parlant d'indemnité représentative, ce n'est pas un salaire.

Pierre Gastel rappelle que suite aux dernières réunions, la décision suivante a été prise : le Co-Dir est décideur sur l'indemnité des arbitres, les AS et par extension les établissements du supérieur peuvent valoriser au sein du cursus étudiant cet engagement. Ce qui peut être est une autre forme de valorisation non négligeable.

Sébastien Valin alerte le Co Dir sur le fait de ne pas mélanger valorisation financière et valorisation notes/ECTS, pas favorable pour augmenter des arbitres qui ne sont pas très qualitatif.

Suite aux discussions, la commission sportive sera sollicitée pour faire diverses propositions au comité directeur afin qu'il entérine une décision lors de son prochain regroupement.

Pratique non-étudiante en compétition :

La liste des sports au niveau national (cf ppt) porte exclusivement sur des sports individuels. Philippe Legendre indique que nous pouvons faire les championnats que nous souhaitons. Cédric Martin Garin exprime que l'idée n'est pas de se mélanger avec les étudiants, mais plutôt de créer des nouveaux championnats non-étudiants, de commencer doucement sur quelques évènements, et de monter en puissance, saison après saison. Dominique Beuzelin acquiesce à ce que dit Cédric Martin Garin en donnant l'exemple du beach volley et du 3x3 que la LAURASU essayera de mettre en place cette saison pour les pratiques sportives compétitives non-étudiantes.

Quelques dates à retenir :

AG fédérale: 23 mars 2024

AG Ligue: Proposition AG à Grenoble - 21/12/2023 - 12h30-15h

Appel à candidature pour le Co-Dir : 4 postes vacants étudiants à ce jour

Lors de la prochaine AG, élection des délégués de la LAURASU pour l'AG fédérale à hauteur de 7 étudiants et 7 non étudiants (environ 18 000 licenciés lors de la saison 2022 – 2023).

Co-Dir:

Lundi 27 novembre 2023 - 12h30 Lundi 11 mars 2024 - 16h Vendredi 7 juin 2024 - 12h15

AGO Ligue : jeudi 20 juin 2024 et repas de fin d'année, plutôt autour de 11h — Concertation avec le SIUAPS à réaliser, conseil SIUAPS sur la même date et les mêmes horaires.

Questions diverses : aucune

Fin de la réunion - 17h45

Merci à tous



PRESENTATION REALISEE LORS DU CO DIR DU 23 OCTOBRE 2023

INFORMATIONS RENTREE 2023

I - COMPETITIONS UNIVERSITAIRES POUR LES NON-ETUDIANTS

L'AG de la FFSU a modifié ses statuts lors de l'AG du 26 juin 2023 pour ouvrir les compétitions universitaires aux non-étudiants.

<u>La licence sportive universitaire non-étudiante</u> est réservée pour les personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et personnes titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour les établissements dépendant d'un autre ministère, dès lors que l'établissement délivre des diplômes de niveau 5 minimum ou possède des cursus nécessitant un niveau 4 à l'entrée, les personnels pourront souscrire une licence sportive.

INFORMATIONS RENTREE 2023

Pour les AS:

- Rappel, les statuts des AS doivent être en conformité avec ceux de la Fédération. Elles doivent donc obligatoirement faire une AG extraordinaire en incluant la licence sportive non- étudiante, https://sport-u.com/dossier-de-rentree/
- Si besoin se rapprocher de son site de Ligue.
- Retournez à votre site de ligue par mail les nouveaux statuts accompagnés du récépissé en préfecture, de la copie de parution au Journal officiel et de la composition de votre comité directeur.

INFORMATIONS RENTREE 2023

<u>Championnats d'académie</u>: la ligue AURA définira les championnats individuels et collectifs qui seront ouverts aux non-étudiants CO Dir

<u>Championnats de France</u> : chaque CMN décidera des CFU qui seront ouverts aux non-étudiants.

Pour l'affiliation des nouveaux établissements (n'ayant jamais été affiliés) :

- Jusqu'à 5 étudiants ou non-étudiants : licence individuelle possible à prendre auprès du site de ligue ou contrat
- Si plus de 5 étudiants ou non-étudiants : affiliation obligatoire
 - 100 euros d'affiliation
 - Contrat licences gratuit 1ère année
 - Contrat licences ½ tarif 2è année
 - Contrat licences tarif normal 3è année
 - Si une AS ne veut pas prendre le contrat licence la 2è et 3è année, licences individuelles, au tarif en vigueur.







*

Licences sport U au 23 octobre 2023

Saison en cours 23/10/2023 09:00

Académie	Nb lic.total	Nb lic.dirigeants	Nb lic.arbitres	Nb lic. sportives	Nb lic.*	Nb lic. normales (total lic - lic.*)
CORSE	74	1	0	73	0	74
LA REUNION	1877	2	0	1875	0	1877
	1	0	0	1	0	1
PARIS IDF	1	0	0	1	0	1
AIX-MARSEILLE	1603	165	5	1433	0	1603
AMIENS	1600	16	3	957	624	976
BESANCON	303	11	2	290	0	303
BORDEAUX	2797	106	60	2631	0	2797
CAEN	125	10	0	102	13	112
LERMONT-FERRAND	964	44	21	675	224	740
CENTRALE	39	19	0	19	1	38
CRETEIL	816	21	1	794	0	816
DIJON	367	13	3	351	0	367
GRENOBLE	1784	25	7	1647	105	1679
LILLE	3071	83	49	2939	0	3071
LIMOGES	411	37	2	173	199	212
LYON	5520	208	159	5075	78	5442
MONTPELLIER	947	12	6	839	90	857
NANCY-METZ	2491	244	7	2240	0	2491
NICE	151	26	0	125	0	151
NANTES	1720	16	18	1579	107	1613
ORLEANS-TOURS	187	13	1	173	0	187
PARIS	839	24	3	812	0	839
POITIERS	215	15	0	166	34	181
REIMS	673	10	6	616	41	632
RENNES	1887	41	0	1844	2	1885
ROUEN	456	21	0	389	46	410
STRASBOURG	2072	71	14	1974	13	2059
TOULOUSE	3435	34	71	3329	1	3434
VERSAILLES	1793	50	78	1665	0	1793
TOTAL	38219	1338	516	34787	1578	36641



Les aides des collectivités

SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS - ANNÉE 2023

INTITULÉ	CONSEIL REGIONAL	CONSEIL DEPTL ALLIER	CONSEIL DEPTL ISERE	CONSEIL DEPTL LOIRE	CONSEIL DEPTL PUY DE DOME	COMMUNAUTE DE COMMUNES	UNIVERSITE	ANS
Investissements	2 000 €		ISENE	EOILE	TOTBEBOILE	DE COMMONES		
Structuration de la ligue	2 000 €							
Structuration du réseau universitaire	9 000 €							
Actions spécifiques "féminisation"	1 500 €							2 000 €
Promotion des valeurs de la République	2 500 €							
Transmission des valeurs du sport par la pratique	1 500 €							
Parcours numérique de course d'orientation	800€							
Recherche de la performance	2 500 €							
Développement de la dimension artistique								1 500 €
ParaSport U								2 500 €
Divers						576 €		
SOUS-TOTAL	21 800 €	0€	0€	0€	0€	576 €	0€	6 000 €
CFU BOXE	2 000 €					2 800 €		
CFU LUTTE	1 000 €					1 782 €		
CFU TRAIL	1 000 €				2 000 €			
CFU ECHECS	1 000 €		1 000 €				1 500 €	
CFU ESCALADE	1 500 €							
CFU GYMNASTIQUE	2 500 €		2 000 €					
CFU 10 KM	0€							
CFU CANOE-KAYAK	0€							
CFU PADEL	0€							
CFU TIR	1 000 €			2 000 €				
SOUS-TOTAL CFU	10 000 €	0€	3 000 €	2 000 €	2 000 €	4 582 €	1 500 €	0 €
TOTAL	31 800 €	0€	3 000 €	2 000 €	2 000 €	5 158 €	1 500 €	6 000 €



Une vue sur les partenariats





Rappel des engagements

Aide: 3 500 € (CME) – 6 500 € (Caisse Fédérale)

Actio n s	Intitulé	Cible	Montant
1	Dotation challenge académique (Lyon)	CME	1 000 €
2	Partenariat produits : cadeaux (Lyon)	CME	1 500 €
3	Bourse aux projets (Lyon)	Caisse Fédérale	4 500 €
4	Dotation aux champions d'académies (Grenoble)	CME	1 000 €
3	Dotation aux champions d'académie (Lyon)	Caisse Fédérale	1 000 €
4	Dotation aux champions d'académie (Clermont)	Caisse Fédérale	1 000 €



Crédit Mutuel 4 - Bourse aux projets Site de Lyon

5700€ : répartis sur les différents projets des AS étudiantes - 4000€ et 1700€ pour reliquat 2022

	INTITULE DE L'ACTION	DATE	LIEU	DEMANDE	AIDE OSV	AIDE CM
1	CHALLENGE CENTRALE LYON	18 & 19 mars	Ecully - Villeurbanne	10 000€		750€
2	LYON 1 - SEA	Janvier & Juin	Autrans - Aiguebelette	2 800€	700 €	1800€
3	REEQUIPEMENT CLUB DES SPORTS LYON 1		Villeurbanne	2 000 €	300€	862€
4	HAUTE MONTAGNE LYON 2	Mai - juin & septembre	Alpes - Chamonix	1 100 €		300€
5	CHAP'S ANGEL INSA	Février	Toulouse	1000€	300€	500€
6	DANSE INSA	29 avril	Villeurbanne	888€	350€	538€
7	INS'AQUATIC	8 jeudis	Villeurbanne	500€	250€	250 €
8	TILL BASKET INSA	28 avril au 1 ^{er} mai	Villeurbanne	3 000 €	600€	700€

Partenariat MAIF – Saison 2021 / 2022







Intitulé	Cible	Montant
7AT		
EN PAUSE, PARTENARIAT UNIQUEMENT NATIONAL		
L PAUSE, PAINATION		
ENTIQUEMET		
O.		



Partenariat ACEF

2023 - ...

Association pour le Crédit et l'Epargne des Fonctionnaires

- SE PROLONGE
- 4000 € pour l'organisation des CFU



PREVISIONNEL CFU 2023 - 2024

CLERMONT

Coupe de France de CECIFOOT 12-oct Annulé

CFU LUTTE 12 & 13 mars CFU SAMBO 13 & 14 mars

GRENOBLE CFU SKI NORDIQUE 28 janiver

CFU SKI ALPIN 8 et 9 fevrier (1 et 2)

CFU ULTIMATE 3 & 4 avril
CFU TENNIS EQUIPE 28 & 29 mars

LYON CFU C. ORIENTATION 4 & 5 mai

CFU FUTSAL 29 & 30 mai

CFE TENNIS EQUIPE 3 & 4 avril

CFU EQUITATION 2 au 4 juin

CFU GYMNASTIQUE 13 & 14 mars



CREATION AS MAITRE

Il convient que le comité directeur de la Ligue AURA approuve la demande d'adhésion des établissements ENSAL et BUILDERS à l'Association Sportive de l'Ecole ENTPE avant que le comité directeur fédéral approuve à son tour la requête.

En résumé, avant le CD fédéral, il faut :

- Les accords des chefs d'établissements des AS concernées
- L'accord du comité directeur de la Ligue AURA

Courriers en annexe



ETUDE DES INDEMNITES D'ARBITRAGE 2023 - ...

Le comité directeur décide de la possible revalorisation de l'indemnité d'arbitrage

	INDEMNITE DE MATCH	MONTANT PAR EQUIPE
BASKETBALL	20 €	10 €
FOOTBALL	30 €	15 €
FOOTBALL A 8	20 €	10 €
HANDBALL	20 €	10 €
RUGBY	40 €	20 €
VOLLEYBALL	20 €	10 €

*

LA PRATIQUE NON ETUDIANTE EN COMPETITION

<u>Championnats d'académie</u> : la ligue AURA définira les championnats individuels et collectifs qui seront ouverts aux non-étudiants CO Dir

<u>Championnats de France</u> : chaque CMN décidera des CFU qui seront ouverts aux nonétudiants.

A ce jour, la liste des compétitions nationales ouvertes aux non-étudiants :

- Championnats de France Universitaires :
- •Cross-country, Trail, 10km, Triathlon, Duathlon, Swimrun, Raid Multisports, Bike and Run
- •Coupe de France : U 'Row Challenge,
- •Autre : Virtual Regatta.
- •ACAD : Animation Beach VB et BB 3x3, peut-être CROSS



LA PRATIQUE NON ETUDIANTE EN COMPETITION LISTE SPORTS IND

TABLEAU GÉNÉRAL

ATHLÉTISME INDOOR

ATHLÉTISME ESTIVAL

ATHLÉTISME 10KM

ATHLÉTISME TRAIL

ATHLETISME CROSS-COUNTRY

AVIRON EN LIGNE

AVIRON LONGUE DISTANCE

AVIRON DE MER

AVIRON INDOOR

BADMINTON INDIVIDUEL ET EQUIPES

BIKE & RUN BOXE

BRIDGE CANOË-KAYAK

COURSE D'ORIENTATION

CYCLISME ROUTE

CYCLISME VTT DANSE

ÉCHECS ÉQUITATION

Ediledo Eddilatilo

ESCALADE ESCRIME

FORCE ATHLETIQUE GOLF

GYMNASTIQUES

HALTÉROPHILIE MUSCULATION

JUDO

JU-JITSU COMBAT & JUJITSU NE

WAZA

KARTING

KICK BOXING & MUAYTHAI

LUTTE/SAMBO

NATATION INDIVIDUEL

NATATION SYNCHRONISÉE

PELOTE-BASQUE

RAIDS MULTISPORTS

SAVATE BOXE FRANÇAISE

SKI ALPIN SKI NORDIQUE

SQUASH STAND UP PADDLE

SURF SWIMRUN

TAEKWONDO

TENNIS INDIVIDUEL N1-N2 ET N3

TENNIS PAR ÉQUIPES ET MIXTE

TENNIS PADEL

TENNIS DE TABLE TIR

TIR À L'ARC TRIATHLON

VOILE

DATES DE L'AG FEDERALE

×

- L'AG : 23 mars 2024
- Tenue de la 1ère AG Ligue le 12 février 2024 au maximum
- Envoi des convocations : maximum 25 janvier 2024
- Transmission des noms des délégués : maximum 01 mars 2024

DATES limites AG LIGUES

- AGO élective de Ligue : 21 décembre 2023 12h30 à 15h (GRENOBLE)
- Envoi des convocations : au plus tard 06 décembre 2023 Si le quorum n'est pas atteint :
 - 2nd AG de Ligue : le 25 janvier 2024 *
 - Envoi de la seconde convocation : avant le 10 janvier 2024 *

*: proposition

*

Appel à candidature – Comité directeur

Quatre postes à pourvoir pour le collègue Etudiant au CODIR de la LAURASU.

Les postes à pouvoir se décomposent de la façon suivante :

- Deux postes réservés pour le site de Clermont
- Deux postes supplémentaires, quel que soit le site d'origine.

*

Appel à candidature – délégués AG fédérale

Chaque assemblée générale de Ligue et d'union / fédération du sport universitaire des territoires d'Outre-Mer conventionnée élit ainsi 2 à 16 représentants selon leur nombre de licences délivrées dans son ressort territorial :

```
plus de 19 000 licenciés : 8 délégués étudiants (E) + 8 délégués non étudiants (NE).
```

13 000 à 18 999 licenciés : 7 (E) + 7 (NE)

10 000 à 12 999 licenciés : 6 (E) + 6 (NE)

08 000 à 09 999 licenciés : 5 (E) + 5 (NE)

06 000 à 07 999 licenciés : 4 (E) + 4 (NE)

04 000 à 05 999 licenciés : 3 (E) + 3 (NE)

02 000 à 03 999 licenciés : 2 (E) + 2 (NE)

Moins de 2000 licenciés : 1 (E) + 1 (NE).

Pour la détermination du nombre de licenciés de chaque Ligue et union / fédération du sport universitaire des territoires d'Outre-Mer conventionnée, il est fait total des licences délivrées au sein de celle-ci à la fin de l'année universitaire, soit au 30 juin, précédent l'élection.



CALENDRIER A VENIR – REUNIONS STATUTAIRES

Prochain « comité directeur » : lundi 27 novembre 2023 *, 12h30 préparation AG

AGO et AG élective 21 décembre 2023 *

Comités directeurs 2024 :

lundi 11 mars 2024, 16h ? * Préparatoire AG fédérale vendredi 07 juin 2024, 12h15 ? * Préparatoire AG ligue

AGO Ligue 20 juin 2024, 11h * (séminaire national du 25 au 28 juin 2024) – Voir ac Alexis

*: proposition



Questions diverses:



ANNEXES





Vaulx en Velin, le 04/10/2023

DIRECTRICE Cárdie DELOUMS 3 rud Mastrod Audin – 69120 Veuts en Valin

Affeire suivie par : Fabien BEROUD 04 72 IJ4 70 12 fabien heroud@entbe.fr Monaleur Cédino TERRET Précident àdération Française du Sport Universitairin 108 avenue de Funtaines es 2 44270 LE KREMLIN-BIOCITTE

Objet : Accord d'adhésion à la mise en place d'une racine unique des Associations sportives du campus de l'ENTPE

Monsieur le Président,

Je soussignée, Madame Cècle DELOLME, Directrico de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, donne mon accord afin que l'association sportive (AS) de l'ENTPE adhère à la mise en place d'une racine commune avec les associations sportives des établissements-composantes : ENTPE. ENSAL et Builders

Cet accord répond, d'une part, à un souc, de danté vis-à-vis des étudiantes et étudiants de toutes les composantes académicues du campus de l'ENTPE, assurer d'autre part une meilleure représentation de notre établissement dans les différentes compétitions nationales.

Les responsables des différentes AS sus-citées s'engagent à déclarer rapidement l'organisation de cette nouveite AS de l'ENTPE intégrant des trois établissements-composantes en préfecture du Rhône après en avoir éent les statuts de celle-ci.

Je vous prie de croire. Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice de l'ENTPE

Cécile BELOLME

Cople & Monsièur Philippe Legendre, Président de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes du sport universitaire

www.entpe.fr

3, rue Maurike Audin 69518 VAU IX-EN-VELIN Codex

161 04 72 04 70 70 18X 04 72 04 62 54







10 octobre 2023

Sophie Chabot, Directrice de l'ENSAL

à

Monsieur Cédric TERRET, Président Fédération Française du Sport Universitaire 108 avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICETRE

OB IET

Accord d'adhésion à la mise en place d'une racine unique des Associations sportives du campus de l'ENTPE

AFFAIRE SUIVIE PAR : Éloïse Laplume

Assistante de direction 04 78 79 50 69 eloise.laplume@lyon.archi.fr

Fabien BEROUD 04 72 04 70 12 fabien.beroud@entpe.fr Monsieur le Président,

Par la présente, j'autorise l'association sportive (AS) de ENSAL à adhérer à la mise en place d'une racine commune avec les associations sportives des établissements-composantes : ENTPE, ENSAL et Builders

Cet accord répond, ainsi à un souci de clarté vis-à-vis des étudiantes et étudiants de toutes les composantes académiques du campus de l'ENSAL et assure une meilleure représentation de notre établissement dans les différentes compétitions nationales.

Les responsables des différentes associations sportives suscitées s'engagent à déclarer rapidement l'organisation de cette nouvelle Association de ENSAL intégrant ces trois établissements-composantes en préfecture du Rhône après en avoir écrit les statuts de celle-ci.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice de ENSAL

Sophie CHABOT

Copie à Monsieur Philippe Legendre, Président de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes du sport universitaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



3 rue Maurice Audin - BP 170 89512 Vaub-en-Velin cedex +33 (0)4 78 79 50 50 enael@lyon.archi.fr www.lyon.archi.fr







Valux en Velin, le 10/10/2023

DIRECTRICE

Lucie DESTOUET 4. rue Maurice Moissonnier 69120 Vaulx en Velin

Affaire suivie par : Fabien BEROUD 04 72 04 70 12 fabien.beroud@entpe.fr Monsieur Cédric TERRET Président Fédération Française du Sport Universitaire 108 avenue de Hontainec eau \$4270 J. FKREMI IN RICCURL

Objet : Accord d'adhésion à la mise en place d'une racine unique des Associations sportives du campus de l'ENTPE

Monsieur le Président,

Je soussigné Madame Lucie DESTOUET, Directrice de l'Ecole Builders, donne mon accord afin que l'association sportive (AS) de Buildors adhère à la mise en place d'une racine commune avec les associations sportives des établissements-composantes : ENTPE, ENSAL et Builders

Cet accord répond, d'une part, à un souci de clarte vis-à-vis des étudiantes et étudiants de toutes les composantes académiques du campus de l'ENTPE et d'assurer d'autre part une meilleure représentation de notre établissement dans les différentes compétitions nationales.

Les responsables des différentes AS sus-citées s'engagent à déclarer rapidement l'organisation de cette nouvelle AS de Builders intégrant cos trais établissements composantes en préfecture du Rhône après en avoir écrit les statuts de colle-ct.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice de BUILDERS AULA

Lucie DESTOUET

Copie à Monsieur Philippe Legendre, Frésident de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes du sport universitaire





BONNES VACANCES DE LA TOUSSAINT A TOUS